

Oléoducs : l'Autorité ouvre une phase d'examen approfondi dans le cadre de l'examen du rachat de Trapil par le groupe Pisto

Publié le 11 décembre 2019

Dans le cadre de l'examen du dossier de rachat de Trapil par le groupe Pisto , et à la suite d'une première consultation des acteurs du marché, l'Autorité considère que l'opération, nécessite l'ouverture d'une phase d'examen approfondi (phase 2).

Au cours de l'examen approfondi auquel elle va se livrer, l'Autorité s'interrogera sur l'effet de cette opération de concentration sur la dynamique concurrentielle des marchés affectés, et notamment sur les clients des services de transport de produits pétroliers : tarifs, maintien de la qualité et de la desserte, etc. L'Autorité étudiera particulièrement les risques de hausse de prix du transport des produits pétroliers par l'oléoduc que cette opération pourrait entraîner.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

du 11 décembre 2019

[Lire le communiqué](#)